

## Accompagner la structuration professionnelle dans les filières laitières nationales

### Enjeux

Depuis l'indépendance, les politiques publiques, tantôt dirigistes, tantôt libérales, ont encouragé diverses formes d'organisations collectives : coopératives au lendemain des indépendances, groupements d'intérêt économique (GIE) à partir du milieu des années 80, puis fédérations et cadres de coordination plus récemment. Ces formes d'organisation répondent à la nécessité de créer des relations durables entre éleveurs et transformateurs pour sécuriser les débouchés. Elles favorisent également la mise en place de structures en mesure de défendre les intérêts des acteurs de la filière et représentent des interlocuteurs crédibles des collectivités locales et des services de l'Etat dans le cadre de l'élaboration et le suivi des politiques publiques.

La production laitière révèle des niveaux d'organisation professionnelle parmi les plus développées du secteur agricole. Aux cours des siècles passés se sont développées de par le monde des formes d'organisation collective performantes qui ont permis la gestion en commun du lait, produit fragile et fluide, en vue de son intégration rapide aux circuits de valorisation.

En Afrique de l'Ouest, où l'industrialisation laitière est encore timide, on assiste depuis quelques années à l'émergence de nouvelles formes d'organisation originales et dynamiques, associant producteurs et acteurs des filières. Leur principal rôle est de promouvoir des formes de coordination entre acteurs pour améliorer l'accès aux marchés.

### Résultats de recherche

#### Le dynamisme des organisations professionnelles.

Depuis une décennie, on assiste à un foisonnement des organisations professionnelles au Sénégal, notamment dans le secteur de l'élevage. De nombreuses formes d'organisations ont été créées, encouragées par une politique gouvernementale favorable et par divers projets résolument tournés vers l'appui aux organisations de producteurs. Cette dynamique est-elle favorable à la structuration professionnelle de la filière laitière ?

Les organisations professionnelles d'éleveurs, sous les formes de GIE, unions de producteurs, ou fédérations, ainsi que les Maisons des éleveurs et les Directoires de femmes en élevage, réparties dans les différents secteurs des productions animales, ont pour vocation d'assurer la coordination des acteurs, de faciliter leur accès aux ressources ou aux marchés, et de favoriser leur participation dans l'élaboration des politiques publiques.

Les organisations d'éleveurs et de pasteurs au Sénégal sont des groupes très hétérogènes, presque « erratiques ». Leur efficacité en terme d'action collective est très variable, voire faible. Finalement, ces organisations sectorielles apparaissent souvent comme accaparées par

les « nouvelles élites locales » en lien avec le pouvoir traditionnel ou l'Etat, ou par les « élites économiques allochtones » en lien avec les acteurs internationaux et en mesure de mobiliser, avec plus ou moins de facilité, les ressources financières.

Ces organisations professionnelles prennent peu en charge le débat de fond sur le développement de l'élevage : réconcilier la vision moderniste du secteur avec celle qui considère l'élevage comme un mode de vie.

Pourtant, l'émergence de nouvelles organisations locales ou interprofessionnelles laisse à penser qu'on assiste à un changement générationnel des leaders paysans dans le secteur de l'élevage. Ces changements pourraient relancer la dynamique d'action collective.

### Les actions collectives localisées et l'émergence d'interprofessions



© M. Sall

Les organisations professionnelles les plus récentes et les plus dynamiques sont de type local, une approche qui favorise l'expression d'une dynamique de développement communautaire. En campagne, naissent des exemples d'auto-développement par le recours aux opportunités endogènes, la concertation, le plaidoyer local et la valorisation des ressources locales.

Le développement de plusieurs « mini-laiteries » en zones rurales et urbaines a suscité la mise en place d'organisations associant plusieurs corps de métiers intervenant au sein de la filière laitière : producteurs, collecteurs-livreurs, transformateurs, distributeurs, etc. Ces organisations interprofessionnelles, nées de la nécessaire concertation entre « fournisseurs » et « utilisateurs » du lait de collecte, ont rapidement montré leur dynamisme et leur faculté de mobiliser à la fois les responsables politiques et les bailleurs de fonds. Cette nouvelle vision est centrée sur une mise en synergie des intérêts pour renforcer le pouvoir de négociation des acteurs, mais aussi leur représentativité.

On peut citer dans cette catégorie, la FENAFILS (Fédération nationale des acteurs de la filière lait local au Sénégal), le CINAFIL (Comité de l'interprofession nationale des acteurs de la filière lait local), la FEITLS (Fédération des éleveurs indépendants et transformateurs de lait du Sénégal).

En fin de compte, dans cette abondance d'initiatives, on constate un manque de clarté dans la définition du rôle des OP, dans leur mandat, et même parfois dans leur représentativité. Des espaces de concertation sont nécessaires pour mettre en cohérence ces dynamiques et favoriser les échanges d'informations.



avec l'appui financier de





La Fenafils, créée en 2003 a pour but de « *promouvoir un développement durable de la filière laitière, unir ses membres et défendre leurs intérêts, les représenter auprès de l'Etat, des bailleurs et des partenaires au développement enfin, mettre en place un cadre de réflexion, de proposition de solutions de préservation de l'environnement et de l'hydraulique* ».

Les stratégies d'action sont la mise à la disposition de ses membres les informations techniques et commerciales utiles à la profession, la coordination de la mise sur marché des productions par ses membres et engager si nécessaire toutes opérations de négociation et/ou de promotion, la mise en place de mutuelles d'épargne et de crédit, la modernisation de l'élevage en rapport avec les services techniques compétents par la promotion de la stabulation des vaches laitières.

Aujourd'hui, la Fenafils coiffe 72 organisations professionnelles de base et unités de transformation sur l'ensemble du territoire national. Elle participe à la coordination de plusieurs projets de développement des filières pastorales.

## Options politiques

Les options politiques publiques en matière d'organisation de la filière laitière nationale d'amont en aval pourraient tourner autour de 5 objectifs majeurs :

- **la reconnaissance du rôle des interprofessions** : des dispositions fortes doivent être prises pour une reconnaissance effective du rôle des interprofessions laitières comme cela est prévu dans la Loi d'orientation agro-sylvopastorale (LOASP) promulguée en 2004 qui préconise une interprofession par filière. C'est le premier jalon d'une filière forte ;
- **la création de cadres de concertation locaux** : il s'avère nécessaire d'encourager la concertation locale d'où émergent les idées qui sous-tendent l'organisation cohérente des filières locales, l'identification et les solutions aux goulots d'étranglement à chaque maillon de la filière ;
  - **la création d'un cadre de concertation national** : cet espace de dialogue permettra de souligner les véritables obstacles de la filière, mais aussi d'en montrer les opportunités à exploiter. Le cadre de concertation nationale élargie à tous les segments de la filière (de la production à la distribution et la consommation) est un moyen d'associer les OP dans l'élaboration des politiques. Il peut être organisé sous forme d'un observatoire ;
- **la redynamisation du Bureau du lait du Ministère de l'élevage et des partenariats avec les autres ministères et institutions publiques** : cette option permet de pérenniser les acquis en terme de recherche, de vulgarisation, de normalisation, de partenariat public-privé. Elle permettra de valoriser au mieux la production nationale de lait pour mettre en place les conditions d'une labellisation des produits nationaux
- **le renforcement des capacités des organisations professionnelles** : il s'agit de développer le l'offre et les actions de formation continue des acteurs à la base pour faciliter l'introduction et l'adoption des innovations techniques, mais aussi de consolider les actions de plaidoyer notamment dans le cadre d'une économie globalisante.



avec l'appui financier de



© D. Dia



© D. Dia



© D. Dia



## Références bibliographiques

**BROUTIN C. (2005) :** *Note sur les interprofessions au Sénégal.* GRET, Dakar ; 13 p.

**CASTANEDA D. (2005) :** *Les organisations d'éleveurs et de pasteurs au Sénégal : approche socio-politique.* ISRA, Série « Réflexions et Perspectives », vol. 6 n°1, 64 p.

**CORNIAUX C., DUTEURTRE G., DIEYE P.N., POCCARD-CHAPUIS R., 2005 :** « Les mini-laiteries comme modèle d'organisation des filières laitières en Afrique de l'Ouest : succès et limites », in *Rev. d'élev. et de méd. Vét. Pays trop.*, 58 (4), pp. 237-243

**DIA D.(2004) :** *Compte Rendu de l'atelier de validation des TDR de la FEITLS.* ISRA-BAME ; Dakar, 14 p.

**DIA D (2003) :** *Compte Rendu de la Mission d'observation de l'Assemblée Générale Constitutive de la FENAFILS.* UCAD-ISRA Dakar, 8 p.

**DIEYE P. N., DUTEURTRE G., SISSOKHO M. M., SALL M., DIA D., (2003) :** Les mini-laiteries et la valorisation de la production laitière locale en Haute Casamance (Sénégal). *Etudes et Recherches Sahéliennes*, n 8-9 : p 149-154.

Fiche rédigée par Djiby DIA, ISRA-BAME  
avec la collaboration de Guillaume Duteurtre, Papa Nouhine Dièye, Minielle Tall et Cécile Broutin



avec l'appui financier de

